

FORCES MOTRICES HONGRIN-LEMAN SA

Information

5 février 2013

Remplacement des organes de sécurité au barrage de l'Hongrin

Après plus de 40 ans de service, FMHL a décidé de remplacer les organes de sécurité du barrage de l'Hongrin, soit les vannes de vidanges de fond et les vannes de prise d'eau. Pour ce faire, un rapport d'impact sur l'environnement, ainsi qu'une proposition de suivi environnemental pour l'ensemble des travaux de remplacement ont été réalisés en 2007 par un bureau spécialisé dans l'environnement. Il était alors prévu de vidanger totalement le lac de l'Hongrin en-dessous des vannes de vidange de fond et de garder le lac vide pendant plus de quatre mois. Entre temps et compte tenu d'une revue technique complète du projet, ce dernier a été profondément modifié: le lac n'est plus vidangé totalement, mais son niveau abaissé jusqu'aux vannes de vidange de fond, soit douze mètres au-dessus du niveau prévu dans le projet initial et ce pendant moins de deux mois, réduisant ainsi fortement les impacts sur l'environnement.

Remplacement des vannes de vidange de fond du barrage de l'Hongrin (2011/12)

Le remplacement des quatre vannes de vidanges au barrage de l'Hongrin a eu lieu durant l'hiver 2011/12 par des travaux subaquatiques et sans lâcher d'eau, la gestion des apports naturels ayant pu être réalisée par turbinage à la centrale de Veytaux. Les vidanges de fond sont composées de deux vannes à jet-creux (1.65 m de diamètre, 11 t), précédées chacune d'une vanne de garde papillon (1.6 m de diamètre, 5 t). Afin d'isoler les vannes et le chantier de l'eau du lac, deux obturateurs ont été installés en amont des vannes sur le parement amont du barrage par des plongées en saturation, technique inédite en Suisse. Dès lors, aucun lâcher d'eau dans l'Hongrin n'a été nécessaire. Le remplacement des quatre vannes a été un succès.

Remplacement des vannes de prise d'eau du barrage de l'Hongrin (2013)

Cet hiver, FMHL a débuté des travaux visant à remplacer les deux vannes de prise d'eau du barrage de l'Hongrin (3 m de diamètre, 25 t). Au vu du poids et du diamètre de ces vannes, le mode de réalisation des travaux implique un abaissement du lac et donc des modifications momentanées du régime de la rivière de l'Hongrin, qui s'écoule sur le Canton de Vaud, puis sur le Canton de Fribourg. Dans un premier temps, le lac a été abaissé par turbinage (exploitation normale), puis par des lâchers d'eau opérés à l'aide des vannes de vidange de fond. Les lâchers d'eau ont débuté par des essais les 26 et 27 janvier 2013 et se sont poursuivis les jours suivants. Fin janvier, suite à l'important redoux et à la pluie tombée jusqu'en altitude, l'abaissement du lac a été partiellement interrompu, ce afin de respecter la limite autorisée pour les matières en suspension dans la rivière de l'Hongrin. Les lâchers d'eau se poursuivront ces prochaines semaines et se termineront vers la fin mars 2013.



FORCES MOTRICES HONGRIN-LEMAN SA

Les autorisations pour les lâchers d'eau et l'abaissement du lac ont été délivrées par les autorités des deux Cantons. Pour le Canton de Vaud, il s'agit du service des eaux, sols et assainissement et du service des forêts, de la faune et de la nature et pour le Canton de Fribourg du service des forêts et de la faune, secteur faune aquatique et pêche, ainsi que du service des ponts et chaussées, section lacs et cours d'eaux.

Au niveau environnemental, un bureau spécialisé indépendant a réalisé un rapport d'impact, ainsi qu'une proposition de suivi. En outre, un examen sera effectué à l'issue des travaux en coordination avec les autorités cantonales et les entités responsables pour évaluer les éventuels impacts sur l'environnement à l'aval du barrage. Durant la période des travaux, FMHL s'engage à mettre tout en œuvre pour respecter les autorisations reçues, garantir la sécurité des personnes et des biens et réduire autant que possible les impacts sur l'environnement.

Pour plus de renseignements :

Christel Varone

Communication FMHL

☎ +41 (0)21 341 22 77

e-mail : christel.varone@alpiq.com